

* * *

Je termine ici cette vue d'ensemble, ce résumé succinct du livre de M. Roy. En le parcourant, je n'ai pu m'empêcher de penser que ces pages, arides en apparence, comme le champ de la mort couvert d'ossements blanchis, entrevu dans la vision du prophète, n'attendent que le souffle vivifiant du poète, du romancier, ou de l'historien, pour faire revivre en chair et en os, leurs héros et leurs héroïnes choisis parmi les dix-neuf cents descendants des Juchereau de Maur, de la Ferté et de St-Denys.

C'est plus que de la légende: c'est de l'histoire vécue comme l'on dit de nos jours: car, pour chacun de ces morts, nous tenons, pour ainsi dire en nos mains la trame de leur carrière.

Leur existence s'est déroulée sur les champs de bataille, ou dans la calme atmosphère de la vie des champs ou dans les plus hautes sphères ouvertes à l'activité humaine. Partout et toujours, ils ont été bons fils, bons pères, bons citoyens et bons chrétiens: voilà toute leur vie.

De ces pages si remplies de noms célèbres, d'actions d'éclat, mêlés à des événements domestiques simples, au récit d'actes modestes et obscurs, jaillit une leçon de devoir et de dévouement désintéressé à la chose publique, un enseignement de patriotisme qui console des spectacles d'égoïsme et d'affaiblissement des caractères dont nous sommes trop souvent les témoins. Mais, aussi quelle responsabilité pèse sur les épaules de ceux qui sont appelés à recueillir un pareil héritage. C'est bien à eux que s'adresse l'épigraphe que M. Roy a empruntée à Froissart: "Tous ceux qui étaient là s'acquittèrent si loyalement de leur devoir, que leurs héritiers en doivent encore être honorés," qui se lit si bien en regard de cette belle pensée de Tacite, par laquelle je finis en la traduisant ainsi: "En entrant dans la carrière, souvenez-vous de ce que furent vos ancêtres et songez au jugement que prononcera un jour sur vous le grand tribunal de la postérité." (1)

(1) *Ituri in aciem et majores et posteros cogitate.*